

Présentation d'un projet Eolien sur les communes de Drugeac et Salins

Monsieur Maerten, représentant la Société Abowind dont le siège est à Toulouse nous avait sollicité pour être reçu en présence du Conseil Municipal avant la réunion du 23 juin 2016 afin de présenter le concept pour l'installation de mâts éoliens sur les communes de Drugeac et Salins.

A l'issue de cette information, aucune remarque ni demande n'a été formulée. L'intervenant a signalé que pour nous, le fait d'être intégrés dans le Parc des Volcans nous rendait à priori inéligibles à ce type d'implantation.

Cette information n'a fait l'objet d'aucune délibération.